

Capitaine des Gardes du Corps du Roi d'Espagne, & que Sa Maj. Catholique a envoyé en cette Cour, avec une commission qui a rapport à un accommodement avec la Cour de *Turin*, & en même-tems aux intérêts de la Couronne d'Espagne, dans l'exécution des arrangemens qui se prendront quant aux affaires des *Pays-Bas*. Le Duc d'Huef ar a loué un Hôtel à *Paris*, ce qui fait croire que son séjour n'y sera pas court, & que le sujet de son envoi rencontre peut-être des difficultés qu'on n'a pas d'abord prévûës à *Madrid*. Car quelles que soient les avances faites sur un accommodement au Roi de Sardaigne par les Couronnes qui cherchent à l'y porter, & qu'on parle d'un mariage entre le Prince de Piémont & Madame Adélaïde, les préparatifs de ce Prince pour soutenir la campagne présente en *Italie*, ne font pas encore entrevoir qu'il veuille se détacher de l'alliance qu'il a contractée avec les Cours de *Vienne* & de *Londres*. On fait bien des raisonnemens sur une telle matiere, que nous croyons tous doit rejeter de nos Mémoires, pour attendre du tems ce qui s'en présentera de certain.

En conséquence d'une Lettre du Roi à l'Archevêque de *Paris* sur la prise de *Bruxelles*; Lettre qui détaille cet événement, & donne beaucoup de loüanges au Maréchal de Saxe, ce Prélat a rendu un Mandement pour faire chanter en actions de grâces à Dieu, le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de *Paris*: ce qui fut exécuté le 3. Mars, qu'il y eut le soir de grandes illuminations dans toutes les rues, & un feu d'artifice tiré sur la Place de *Greve*. Mr. l'Archevêque a terminé son Mandement par ce qui suit: *En même-tems que nous remercions le Ciel de ses nouveaux bienfaits, nous le conjurons d'y en ajouter un autre*
encore